

INTERCOM BERNAY TERRES DE NORMANDIE
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil dix-sept, le six janvier à 13 heures 30, les représentants de l'Intercom de Bernay Terres de Normandie se sont réunis à la salle des fêtes de Bernay sur la convocation qui leur a été adressée par le Président, doyen d'âge des communautés de communes fusionnées, conformément aux articles L.5211-1, L.5211-6 et L.2122-7 et L.2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales applicables en la matière.

Date de convocation : le jeudi 22 décembre 2016.

Nombre de délégués en exercice : 128

Nombre de présents : 118

Nombre de Pouvoirs : 10

Nombre de Votants : 128



Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires :

Titulaires :

M. DESHAYES Claude, Mme DROUIN Colette, Mme MABIRE Dominique, M. FEDERICI Michel, Mme GUITTON Sylvie, Mme HESSE Francine, M. LE ROUX Jean-Pierre, M. MATHIERE Philippe, M. FINET Pascal, M. BETOURNE Dominique, M. BIBET Pierre, Mme BLOTIERRE Julie, M. BONAMY J-Hugues, M. DIDTSCH Pascal, M. FROIDMONT Pascal, Mme LEMOINE Béatrice, M. SANDIN Christopher, M. SOURDON André, Mme TURPIN Annie, Mme VAGNER Marie-Lyne, M. WIRTON Philippe, Mme LECLERC Marie-Françoise, M. DESHAYES Edmond, M. GIFFARD Franck, Mme JOIN LAMBERT Marie-Christine, M. BEURIOT Valéry, Mme BINET Brigitte, M. CHOLEZ Manuel, Mme LEROUVILLOIS Janine, M. MADELAINE Pascal, M. MORENO José, M. PORTAIS Alain, M. BONNEVILLE Roger, M. SCRIBOT Frédéric, M. HAUTECHAUD Patrick, M. CHAUVIN Pierre, M. LAIGNEL Pascal, Mme CARISSAN Béatrice, M. DESCAMPS Joël, M. PRIVE Bruno, M. LECOQ Didier, M. DAVID Jean-Luc, M. VAN DEN DRIESSCHE André, M. CROMBEZ Guillaume, M. DANIEL Jean-Claude, M. ROEHM Sébastien, M. BOULLIER Philippe, M. CIVEL Dominique, M. VANNIER Alain, M. VOISIN Jean-Baptiste, M. DUTHILLEUL Jean, M. SAMPSON Jean, M. BAISSÉ Christian, M. LESEUR Michel, M. AUGER Michel, M. MECHOUD Alain, M. THIBAUT-BELET Patrick, Mme CANU Françoise, M. JEHANNE Eric, M. ADELIN Jean-Michel, M. BOISSIERE Bernard, M. BORDEAU Jean-Pierre, M. CAPPELLE Hubert, M. DORGERE François, Mme DRAPPIER Michèle, M. GIBOURDEL Jean-Pierre, M. GROULT Daniel, M. KIFFER Daniel, M. MADELON Jean-Louis, M. MONTIER Jean-Noël, M. PERDRIEL Daniel, M. PREVOST Jean-Jacques, M. VAMPA Marc, Mme VAN DEN DRIESSCHE Agnès, M. MALCAVA Didier, M. GROULT Jean-Louis, M. AGASSE Francis, M. ANTHIERENS André, M. BARON Marc, M. GOBRON François, M. WEBER Claude, M. FORCHER Bernard, Mme DECLERCQ Florence, M. CAVELIER Sébastien, M. BELLIES Albert, Mme POTTIER Lydie, M. VILA Jean-Louis, M. DESCAMPS Alain, M. ANNEST Patrick, M. JUIN Jean-Bernard, M. ROUSSELIN Jean-Claude, M. DELAMARE Frédéric, M. PREVOST Lionel, Mme VATINEL Martine, M. BOUGET Daniel, Mme NADAUD Nadia, M. GRAVELLE Nicolas, M. CHALONY Gilbert, M. HEUTTE Yvon, Mme RODRIGUE Colette, M. LE BAILLIF Jacques, M. PIQUENOT Olivier, Mme AUGUSTIN Jeanine, M. HENON Jérôme, M. RUEL Yves, M. MALARGE Pierre, M. FILET Gérard, M. MEZIERE Georges, Mme EPINETTE Jocelyne, Mme LEROUGE Valérie, M. DELAMARE Roger, M. DUVAL Yves, M. LHOMME Patrick.

Suppléants :

M. VILAIN Christian, M. DURIN Martial, Mme TESTU Micheline, M. TARDIF Yvon, M. DELEU Philippe

Absents excusés avec pouvoir :

Mme ANGOT Josiane ayant donné pouvoir à M. BIBET Pierre
Mme CARMIGNAC Julie ayant donné pouvoir à Mme TURPIN Annie
M. DAVION Olivier ayant donné pouvoir à Mme LEMOINE Béatrice
Mme VANDERHOEVEN Sandrine ayant donné pouvoir à M. BONAMY Jean-Hugues
Mme VARANGLE Ingrid ayant donné pouvoir M. PREVOST Lionel
M. LELOUP Gérard ayant donné pouvoir à M. ROUSSELIN Jean-Claude
Mme PETIT Danièle ayant donné pouvoir à M. MONTIER Jean-Noël
M. LEBOURGEOIS Alain ayant donné pouvoir à M. GOBRON François
M. MILBERGUE Joël ayant donné pouvoir à M. DAVID Jean-Luc
M. MALHERBE Yannick ayant donné pouvoir à M. LESEUR Michel

Absents excusés :

Mme LECONTE Anne-Marie, M. BEAUFILS Lionel, Mme ROCFORT Françoise, M. SZALKOWSKI Denis, Mme MARESCAL Josiane,

Conseil Communautaire du 6 janvier 2017
Délibération N° AG2017-01

Objet : Détermination du nombre de Vice-Présidents et des membres du bureau de l'Intercom Bernay Terres de Normandie

=====

Le Président propose de respecter les termes de l'Article L5211-10 du CGCT, modifié par la loi n°2014-58 du 27 janvier 2014, définissant, pour le droit commun, le nombre limite de Vice-Présidents à 20 % du nombre de Conseillers Communautaires, soit pour l'Intercom Bernay terres de Normandie, un nombre de 15 Vice-Présidents.

Pour un souci de transparence et par respect pour les Conseillers Communautaires, il sera procédé à chaque fois à l'élection d'un(e) Vice-Président(e).

Monsieur le Président rappelle que les Statuts de l'Intercom Bernay Terres de Normandie précisent que le Bureau sera composé du Président et de 15 Vice-Présidents.

Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Après en avoir délibéré le Conseil communautaire :

APPROUVE l'élection de 15 Vice-Présidents.

DECIDE de composer le Bureau au nombre de 16 membres. (Président + 15 Vice-Présidents)

PRÉFECTURE DE L'EURE

16 JAN. 2017

ARRIVÉE

Résultats :

Votants	Pour	Contre	Abstentions
128	119	7	2

~~DELIBERATION OU ARRÊTE~~
RENDU EXECUTOIRE PAR PUBLICATION
OU NOTIFICATION A COMPTER DU 16.01.2017
"LE PRESIDENT"



[Signature]

Pour extrait certifié conforme,
Le Président

[Signature]

